





Contexte

Pays enclavé au coeur du Sahel, la stabilité politique du Niger en a fait un point d'appui stratégique pour la paix dans un contexte régional marqué par l'insécurité. Les attaques récurrentes perpétrées par des groupes extrémistes violents contre les populations civiles et les forces de défense et de sécurités aux frontières avec le Mali et le Burkina Faso et le long de la frontière avec le Nigéria ont contraint le gouvernement nigérien à réorienter une partie des ressources allouées à son ambitieux programme de développement vers les secteurs de la sécurité et de la défense.

Le renforcement des institutions démocratiques depuis 2011 a fait de la consolidation de la gouvernance au Niger une nécessité stratégique pour la stabilité du Sahel. Dans ce contexte, le gouvernement du président Mohamed Bazoum a défini la prévention de l'extrémisme violent, la lutte contre la corruption et le renforcement de l'efficacité et de la redevabilité du secteur de la sécurité comme des priorités politiques.

Ces dernières années, les programmes nationaux de développement de la Renaissance ont conduit à l'adoption de plusieurs politiques et stratégies publiques dans le secteur de la sécurité, ainsi qu'au processus de développement d'une Politique nationale de sécurité.

Grâce à un leadership national fort et à un soutien international important, la redevabilité des institutions du secteur de la sécurité a été renforcée par la mise en oeuvre de mécanismes de contrôle interne et externe renforcés. Aujourd'hui, un large éventail d'acteurs étatiques et non étatiques contribuent au contrôle des services de sécurité, notamment l'Inspection générale des armées et de la gendarmerie nationale (IGAGN) et l'Inspection générale des services de sécurité (IGSS), ainsi que le Médiateur de la République, la Commission nationale des droits humains (CNDH), la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HALCIA), les organisations de la société civile et les médias.

Bien que l'Etat maintienne une bonne stabilité institutionnelle, politique et sociale, des défis importants restent à relever pour améliorer la sécurité de la population et permettre un meilleur développement socio-économique. Le DCAF est fier d'aider ses partenaires nigériens à accroître la redevabilité de leur secteur de la sécurité.



Cover photo © DR / UNICEF Niger | Inside photo © DCAF

DCAF au Niger

Le DCAF est une fondation de droit suisse et une organisation composée d'États membres, qui cherche à favoriser une paix et un développement durable en contribuant à améliorer la sécurité des États et de leurs populations.

La République du Niger est membre du Conseil de fondation du DCAF. Notre division Afrique subsaharienne y est engagée depuis 2014 pour contribuer à remodeler le cadre institutional du contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Depuis 2017, nous mettons en oeuvre un programme national financé par l'Allemagne, visant à améliorer la sécurité dans un cadre de

gouvernance démocratique, d'Etat de droit et de respect des droits humains.

Depuis 2019, nous mettons également en oeuvre un programme régional **Améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) au Sahel**, financé par le Danemark et la Norvège avec des activités transversales avec le Burkina Faso et le Mali.

Un bureau du DCAF a été ouvert à Niamey en 2019 pour coordonner nos activités plus efficacement avec nos partenaires au Niger. Le DCAF reçoit également un budget de fonctionnement de la Confédération suisse.

ISION

ISSION

BJECTIFS

TRATEGIE

Un secteur de la sécurité nigérien redevable et efficace, fondé sur l'État de droit, assure la sécurité humaine et nationale, et crée un environnement propice à une paix et un développement durables.

Aider nos partenaires nigériens et les acteurs internationaux qui les appuient à améliorer la redevabilité du secteur de la sécurité par le biais de réformes nationales inclusives, fondées sur les normes et bonnes pratiques internationales (Etat de droit, droits humains, égalités des genres).

Au Niger, le DCAF vise à :

Contribuer à la création d'un cadre juridique et stratégique propice au renforcement du contrôle du secteur de la sécurité.

Accoître la confiance de la population dans les institutions gouvernementales de sécurité. Améliorer la redevabilité, l'efficacité et le professionnalisme des institutions de sécurité.

Au Niger, l'engagement du DCAF contribue à renforcer les processus démocratiques : Promouvoir le renforcement d'un cadre politique, stratégique et légal aligné avec les bonnes pratiques régionales et les principes de bonne gouvernance.

Veiller à ce que les institutions soient soumises au contrôle de la société civile, des institutions indépendantes et des pouvoirs législatifs et exécutifs.

Accompagner les institutions du secteur de la sécurité vers une plus grande conformité aux principes de bonne gouvernance à travers des procédures internes et des codes de conduite.

Approches et activités

Pour atteindre nos trois objectifs, les mesures suivantes sont mises en oeuvre, en fonction des domaines d'intervention du DCAF :



Fournir une expertise technique aux processus de G/RSS au niveau national.



Renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques.



Publier des documents de recherche et des outils méthodologiques.



Promouvoir les pratiques de bonne gouvernance.



Conseiller nos partenaires sur les questions politiques et juridiques de sécurité.

> OBJECTIF 1:

Contribuer à la création d'un cadre juridique et stratégique propice au renforcement du contrôle du secteur de la sécurité.

> APPROCHE:

Promouvoir le renforcement d'un cadre politique, stratégique et légal aligné avec les bonnes pratiques régionales et les principes de bonne gouvernance.

> ACTIVITES :

- » Recherche, révision et compilation du cadre juridique qui définit les rôles et responsabilités des forces de sécurité et de défense.
- » Rendre le cadre juridique de la sécurité et de la défense accessible au public, aux forces de défense et aux principaux acteurs de la gouvernance du secteur de la sécurité.
- » Soutenir l'élaboration et la révision des lois relatives au secteur de la sécurité et de la défense.
- » Fournir au CNESS des connaissances et des outils méthodologiques pour intégrer les normes internationales et régionales de gouvernance de la sécurité dans la Politique de sécurité nationale (non-discrimination, respect des droits humains, égalité des genres).
- » Fournir aux membres de la Commission de défense et de sécurité (CDS) de l'Assemblée nationale des capacités renforcées en matière de lois et de politiques afin de garantir le plein respect des principes de gouvernance du secteur de la sécurité (droits humains, égalité des genres, contrôle parlementaire des institutions de sécurité).
- » Promouvoir la coopération Sud-Sud et les échanges d'expérience régionaux en matière de G/RSS.

> OBJECTIF 2:

> APPROCHE:

Accoître la confiance de la population dans les institutions gouvernementales de sécurité.

Veiller à ce que les institutions soient soumises au contrôle de la société civile, des institutions indépendantes et des pouvoirs législatifs et exécutifs.

> ACTIVITES:

- » Sensibiliser et renforcer les capacités des OSC et des médias sur les rôles et responsabilités des FDS et sur le contrôle externe.
- » Soutenir les institutions gouvernementales (Médiateur de la République, CNDH, HACP) dans la mise en place de forums de dialogue et de partage d'informations avec les FDS et les populations sur la sécurité locale et les mécanismes de redevabilité.
- » Renforcer les techniques de communication des institutions de sécurité pour améliorer la transparence envers les populations et les autorités locales.

> OBJECTIF 3:

→ APPROCHE :

Améliorer la redevabilité, l'efficacité et le professionnalisme des institutions de sécurité.

Accompagner les institutions du secteur de la sécurité vers une plus grande conformité aux principes de bonne gouvernance à travers des procédures internes et des codes de conduite.

> ACTIVITES:

- » Renforcer les capacités de l'IGAGN et de l'IGSS en matière de gestion des risques et de contrôle interne.
- » Soutenir le développement d'outils méthodologiques et de manuels afin de standardiser les procédures et la méthodologie de reporting de l'IGAGN et de l'IGSS.
- » Fournir à la Gendarmerie nationale les connaissances nécessaires pour initier des réformes visant à moderniser la formation avec une sensibilisation constante aux normes et principes internationaux en matière de droits humains.
- » Soutenir l'Académie nationale de police dans la mise en oeuvre d'une approche basée sur les compétences et dans la formation sur l'intégrité et la lutte contre le harcèlement sexuel.
- » Améliorer les compétences et les capacités des institutions en matière de gestion des ressources financières.

Principales réalisations

L'intervention du DCAF au Niger a contribué à poser les bases essentielles pour permettre aux parties prenantes nationales de participer à, et de mettre en œuvre, une réforme du secteur de la sécurité holistique, cohérente et inclusive. À ce jour, les principaux jalons atteints sont les suivants :

De 2019 à 2020, le DCAF a soutenu la recherche, la révision et la compilation du cadre juridique du secteur de la sécurité. Aujourd'hui, tous les textes juridiques et les règlements sont mis à la disposition du public, des FDS et des acteurs de la gouvernance du secteur de la sécurité sur un site web dédié. Au mois d'avril 2022, plus de 2000 visiteurs ont déjà accédé au site. S'appuyant sur cette réalisation, le DCAF et les partenaires nationaux se sont engagés dans une initiative similaire axée sur le cadre juridique du secteur de la défense.

Depuis 2017, le DCAF apporte son soutien à la Commission de défense et de sécurité (CDS) de l'Assemblée nationale. Pour assurer la pérennité des résultats obtenus après les élections générales de 2020, le DCAF a soutenu avec succès le transfert de connaissances et d'enseignements entre les anciens et les nouveaux membres de la Commission. En conséquence, la CDS avec l'appui du DCAF a réalisé une auto-évaluation qui a débouché sur l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action (2021-2025) comportant des priorités clés en matière de contrôle parlementaire.

Dans le cadre de sa mission de résolution des tensions entre l'administration et la population, le Médiateur de la République du Niger a bénéficié de l'appui du DCAF pour réaliser une cartographie des voies de recours et des mécanismes de réclamation en cas d'abus ou de fautes commises par les FDS. Ce document est à la disposition de tous les citoyens et citoyennes qui craignent ou ignorent les instruments juridiques qui existent et par lesquels ils peuvent porter à la connaissance d'une autorité publique la violation de leurs droits.

DCAF – Le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité s'engage à assurer la sécurité des populations par le biais d'institutions de justice et de sécurité responsables et efficaces. Nous soutenons les entités nationales et internationales en vue d'assurer une sécurité qui respecte les droits humains, défend l'état de droit, et est démocratiquement contrôlée par :



Aider à améliorer la manière dont les secteurs de la sécurité sont gouvernés



Guider l'élaboration d'une politique de gouvernance de la sécurité solide et durable



Promouvoir des réformes locales qui soient inclusives, participatives et sensibles au genre

Le DCAF poursuit cinq activités principales :



Fournir une expertise technique aux processus de RSS/G menés au niveau national



Renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques



Publication en libre accès de ressources et de résultats de travaux de recherche



Promouvoir les bonnes pratiques recommandées au niveau international



Conseils sur les questions juridiques et politiques liées au secteur de la sécurité



